



MARS 2019  
CODES A, C & T

FO COM \ ORANGE

# Orange, EN ROUTE VERS L'ÉGALITÉ



Lettre ouverte à l'attention du PDG d'Orange

Paris, le 7 mars 2019

Objet : Egalité professionnelle

Monsieur le Président,

Dans une tribune parue dans le Journal Du Dimanche du 3 mars, à l'initiative de la secrétaire d'Etat Agnès Pannier-Runacher, des personnalités du monde de l'entreprise appellent à « briser ensemble le plafond de verre » qui empêche les femmes d'accéder à des postes d'encadrement.

Monsieur Stéphane Richard, vous faites partie des signataires qui regrettent : « Quand il s'agit d'égalité femmes-hommes, nous avons une grande capacité à nous contenter de peu », et qui estiment : « nous avançons trop peu et trop lentement ». Nous ne pouvons que souscrire à ce constat qui appelle des mesures concrètes. Or, si le plafond de verre est un problème, il n'est pas le seul. Pour nous, les écarts salariaux et de retraite sont une priorité car ils concernent toutes les femmes de tous les niveaux, actives comme retraitées.

Monsieur Richard, depuis de nombreuses années, FOCom demande que la sur-cotisation que doivent payer les salariés à temps partiels pour leur retraite soit prise en charge par l'entreprise, comme elle le fait déjà pour les TPS.

Vous n'êtes pas sans savoir que la très grande majorité des salariés à temps partiels sont des femmes et que le temps partiel est une des raisons qui expliquent les inégalités.

Nous vous demandons en cette veille du 8 mars, de prendre cette mesure exemplaire qui renforcera l'image d'Orange comme entreprise socialement responsable.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Jean-Marc Lis

Délégué Syndical Central UES Orange